

## **Euromaster propose formation et embauche**

**mardi, 24 septembre 2019**

**Euromaster a mis en place deux nouvelles sessions de formation au certificat de qualification professionnelle (CQP), l'une à Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme (63), et l'autre au Mans, dans la Sarthe (72). 18 candidats seront formés en alternance, avec une possibilité d'embauche à la clé.**



Poursuivant sa volonté de former de futurs collaborateurs comme techniciens pour véhicules industriels, soit 70% de l'effectif atelier d'Euromaster et plus de 200 recrutements par an, l'enseigne offre à 18 candidats la possibilité d'être formés au CQP et de se voir proposer une embauche au sein du réseau. Les formations proposées sont en alternance et durent 10 mois sur l'année 2019-2020.

La première se déroule au Mans, dans la Sarthe (72), en partenariat avec le CFA et Pôle Emploi. Elle a débuté début octobre 2019 pour 6 alternants. La seconde va débuter à Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme (63), en partenariat avec le centre de formation Michelin et l'ANFA. Elle débutera mi-novembre 2019 et accueillera 12 alternants.

### **Euromaster mise sur l'autonomie et la passion**

La formation se déroule selon un rythme d'une semaine par mois en moyenne en centre pour la théorie et le reste du temps dans un Euromaster de rattachement pour la pratique, ceci en binôme avec un technicien expert. *« Avec ces deux formations, Euromaster offre l'opportunité aux participants de découvrir ce métier méconnu du grand public, ne disposant pas de formation initiale organisée et présentant de nombreux avantages »,* comme :

- Travail en autonomie et souvent en atelier mobile
- Contact direct avec les clients sur leurs sites
- Variété des interventions et des véhicules

- Métier nécessitant conseil et expertise
- Nombreuses possibilités de formations qualifiantes tout au long de la carrière
- Opportunités d'évolutions et de promotions internes

### **Une réelle opportunité**

La formation est financée à 100% par Euromaster. Munis de leur CQP, les opérateurs pourront alors se proposer un poste en CDI dans l'un des 400 centres du réseau. La formation est ouverte à ceux qui ont une envie d'apprendre ce métier, ceci sans limite d'âge et de venant de tout horizon : reconversion professionnelle ou formation initiale. Le permis de conduire de catégorie B est toutefois exigé. Enfin, une solution de logement à proximité des centres de formation est proposée aux stagiaires.

*«Le métier de technicien en véhicules industriels souffre d'une absence de formation structurée et d'une méconnaissance de l'activité. Nous souhaitons offrir à des personnes non diplômées ou en reconversion professionnelle, l'opportunité de se former à un métier dans un secteur qui embauche et dans lequel il est possible de progresser»*, assure Laurent Hanot, directeur des Ressources Humaines Euromaster France.

---

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite